LE GAZOUILLEUR **PLUS**
Bulletin d'information municipale

ÉDITION SPÉCIALE

Le 2 septembre 2026

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 16-127-1 modifiant le règlement de construction numéro 16-127

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT
Ce projet de règlement vise à intégrer les normes du Code de sécurité pour les travaux de construction (incluant le Code national de prévention des incendies) au règlement de construction.

AVIS PUBLIC est donné en conformité avec la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 20 août 2026, le conseil a adopté par voie de résolution le projet de règlement numéro 16-127-1 modifiant le règlement de construction numéro 16-127. Ce projet de règlement vise à mettre à jour les recueils de normes.

2. Une assemblée publique de consultation se tiendra le **17 septembre à 19 h** à la salle du conseil située au 3e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 4e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague durant les heures habituelles d'ouverture, à savoir de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 du lundi au jeudi, et de 8 h à 12 h le vendredi.

4. Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 2e jour de septembre 2026.

Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière



CAMPAGNE DE VACCINATION POUR LA RAGE

CASERNE INCENDIE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 9H-12H

197, Rue Principale
St-Louis-De-Gonzague
J0S 1T0

PRIX $30
SANS RENDEZ-VOUS





